

Image not found or type unknown



## Local à Vélo Occupation excessive

Par **Arnaud1983**, le **27/11/2012 à 12:01**

Bonjour,

Des locataires ont laissé des vélos depuis plus d'un an prenant la moitié du local à Vélo. Quels sont nos droits pour s'en débarrasser sachant que nous n'avons plus de contacts avec ces locataires.

Merci pour vos réponses.

Par **cosant**, le **15/12/2012 à 12:10**

Bonjour,

demandez au syndic qu'ils les fasse enlever après avoir afficher une note disant que ce ou ces vélos seront mis aux encombrants si aucun propriétaire ne fait connaître avant telle date ... par exemple. Il serait aussi judicieux de demander à chaque résident de mettre une étiquette avec son nom, appartement sur chaque vélo afin de toujours connaître le propriétaire. Cela permettrait d'agir dès un départ de résident. Ceci est une suggestion.